

PRESENTATION GENERALE

Quelques rappels

Le territoire de LA LECHERE, regroupement de 6 communes associées (Notre Dame de Briançon, Celliers, Doucy, Naves, Petit Cœur et Pussy), d'une superficie totale de plus de 10 000 hectares, se situe en Savoie, à mi-chemin entre Albertville et Moûtiers.

La commune, accueillant 2 000 habitants en 2012, est caractérisée par sa diversité de territoires : une plaine accueillant la majorité des habitants, des activités industrielles et activités thermales, des coteaux urbanisés sous forme de hameaux, une station de ski, et de vastes espaces de montagne.

La commune est caractérisée par :

- un fond de vallée, qui concentre les activités
- des entités géographiques très distinctes
- des hameaux/chef-lieu dispersés sur le territoire communal
- des activités touristiques bien présentes
- une agriculture fortement implantée
- des éléments naturels intéressants

« Dans le respect des orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables, les orientations d'aménagement et de programmation comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements.

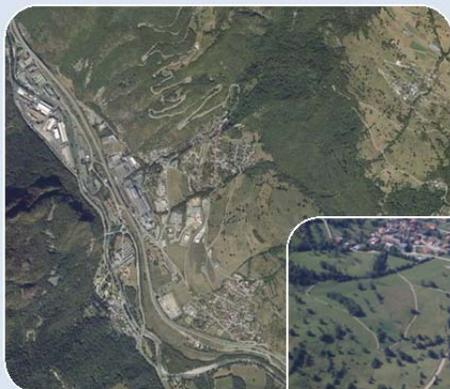
- **Aménagement** : les orientations peuvent définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune.
- Elles peuvent comporter un échéancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser et de la réalisation des équipements correspondants.
- Elles peuvent porter sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager.
- Elles peuvent prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics.
- **Habitat** : elles définissent les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.
- **Transports/déplacements** : elles définissent l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement ».

Le Plan Local d'Urbanisme prévoit des Orientations d'Aménagement et de Programmation de deux types : par hameau, et par zone future de développement, selon deux échelles de réflexion et d'aménagement.

- La première échelle, plus globale, s'attache à présenter les grands principes d'aménagement retenus **au niveau du village ou du hameau**.
- La seconde échelle, plus fine et précise, **à l'échelle des zones de développement**, s'attache à présenter des schémas d'aménagement, qui précisent notamment les formes urbaines retenues, les principales caractéristiques des voies et espaces publics, l'organisation de la circulation et du stationnement, l'intégration paysagère et environnementale...

Le présent document présente les OAP par zone de développement.

ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION N°1 :**ZONE AU CENTRE DE PETIT COEUR****ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION N°2 :****ZONE AU DOUCY LA GLUCIERE****ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION N°3 :****ZONE AU DOUCY ECOLE****ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION N°4 :****ZONE AU DOUCY VILLARET****ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION N°5 :****ZONE AU NAVES MOLENÇON****ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION N°6 :****ZONE AU DOUCY STATION**

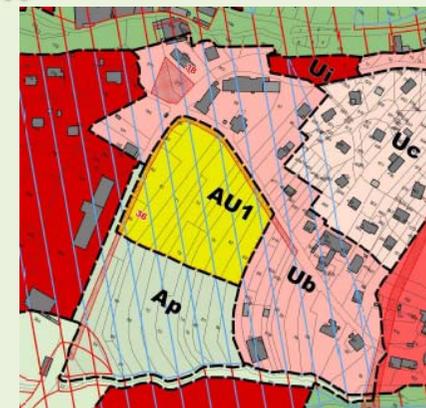


Localisation du site



ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION N°1 : ZONE AU CENTRE DE PETIT COEUR

- **Commune** : La Léchère
- **Secteur** : Centre de Petit Cœur
- **Superficie** : 13 569 m²
- **Zonage** : AU



Orientations :

- **Accès** : Depuis la voie communale en aval et éventuellement par la RD 93 en amont, via la parcelle n°86. Accès voie douce Nord-Sud depuis l'école. Création d'un accès en limite sud de la zone, pour la desserte des logements intermédiaires, et réflexion à très long terme pour l'aménagement de la partie au sud de cette nouvelle voirie.

- **Espace public** : Création d'un cheminement doux transversal et aménagement d'un espace public ouvert en lien avec l'école (jeux pour enfants...). Cet espace public pourra se prolonger à terme vers le sud. Aménagement en plateau partagé à la croisée de la voie communale et de la RD 963.

- **Programme** : Création de logements collectifs en R+2, alignement sur la voirie communale (création d'un front bâti), création d'un front bâti le long de la voirie au Nord de la zone grâce à du logement collectif en petites unités. Création de quelques logements groupés/intermédiaires au sud de la zone. Création d'un multiservices en entrée de l'espace public, face à l'école.

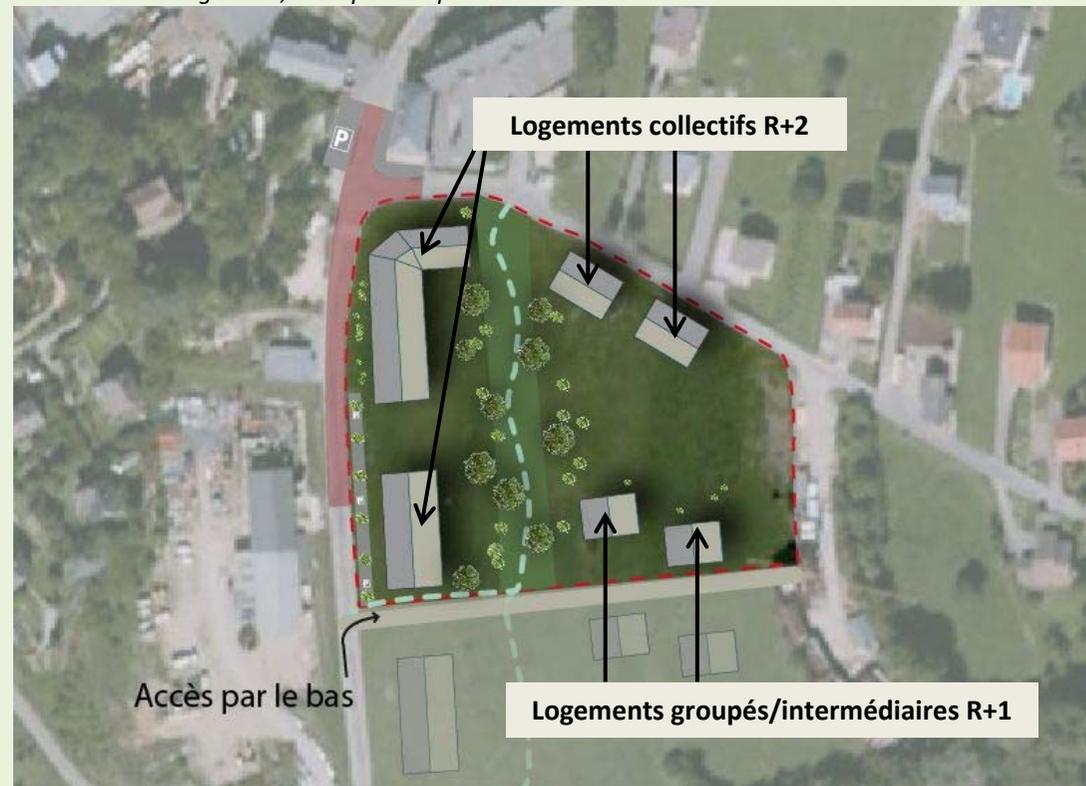
Ce secteur proposera une densité moyenne de 35 logements /ha

- **Caractéristiques spécifiques** : Bruit lié aux infrastructures de transport. Vues vers l'Ouest peu valorisantes (usines). Vues vers le Sud intéressantes (Vallée et massif de la Lauzière). Secteur pouvant accueillir du logement locatif social. Lieu stratégique, car à mi-chemin entre la gare SNCF et le centre de Petit Cœur.

Exemple de logements intermédiaires



Schéma d'aménagement, exemple d'implantation des constructions



Exemple de logements collectifs

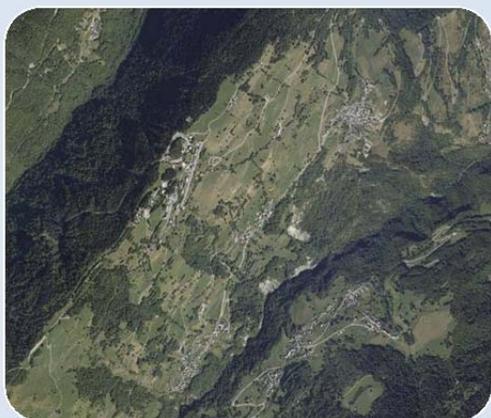
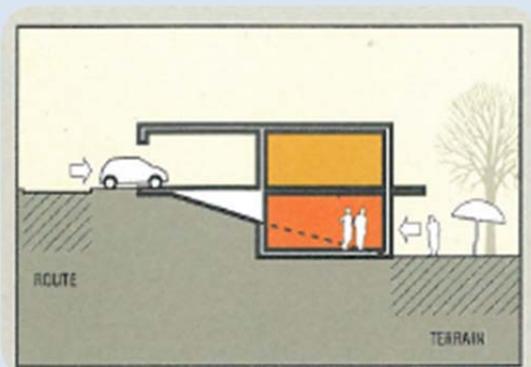


Une soixantaine de logements est à prévoir dans cette configuration

Photo du site

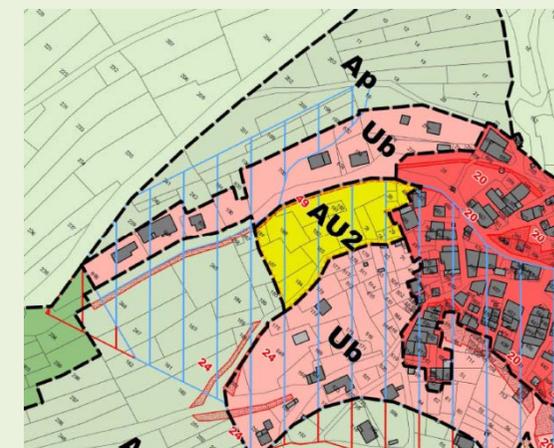


Exemple d'intégration dans la pente



ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION N°2 : **ZONE AU DOUCY LA GLUCIERE**

- **Commune** : La Léchère
- **Secteur** : Doucy village
- **Superficie** : 5 925 m²
- **Zonage** : AU



Orientations :

- **Accès** : Pour la partie en amont, soit création d'une desserte directe depuis la RD soit création d'une voie de desserte collective (idée de voirie en contrebas de la RD94).
Pour la partie aval, création d'accès direct à chaque lot.

- **Espace public** : Création d'un cheminement doux transversal de l'amont à l'aval, pour relier le centre du village en évitant le passage sur la RD94.

- **Programme** : Création de logements groupés/intermédiaires sur la partie ouest, au plus proche de l'urbanisation ancienne. Création de logements individuels à l'est de la zone. Entre 5 et 10 logements sont à prévoir au total pour une densité moyenne de 15 à 20 log/ha . Objectif de graduation de la densité.

- **Caractéristiques spécifiques** : Pour permettre une intégration architecturale et paysagère, le faitage des constructions sera parallèle au sens de la pente, à l'image des constructions avoisinantes.

Photo du site



Photo du site



Schéma d'aménagement, exemple d'implantation des constructions



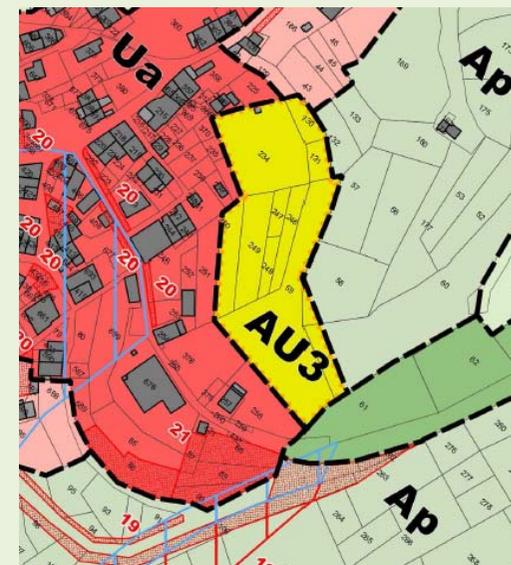
ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION N°3 : ZONE AU DOUCY ECOLE



Photo du site



- **Commune** : La Léchère
- **Secteur** : Doucy village
- **Superficie** : 6 845 m²
- **Zonage** : AU



Orientations :

- **Accès** : Accès depuis la RD94, depuis le parking public. Cela nécessite le déplacement de l'actuel Monument aux Morts. Desserte interne dans la partie nord des lots (pour conserver le sud aux espaces extérieurs privés).
- **Espace public** : Déménagement du Monument aux Morts pour permettre l'accès à la zone.
- **Programme** : Création de logements groupés/intermédiaires sur la partie est, au plus proche de l'urbanisation ancienne. Création de logements individuels à l'est de la zone. Environ 15 logements sont à prévoir au total pour une densité moyenne de 15 à 20 log / ha. Objectif de graduation de la densité.
- **Caractéristiques spécifiques** : Pour permettre une intégration architecturale et paysagère, le faitage des constructions sera parallèle au sens de la pente, à l'image des constructions avoisinantes.

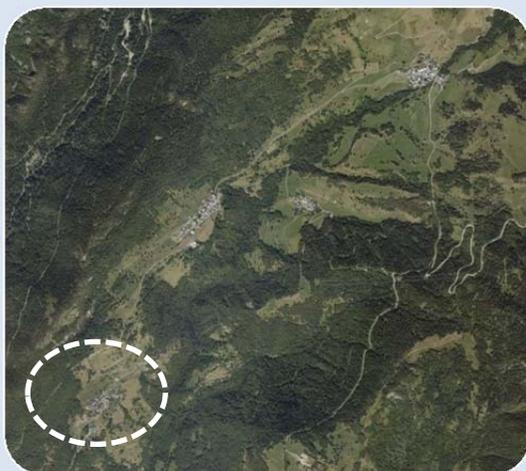
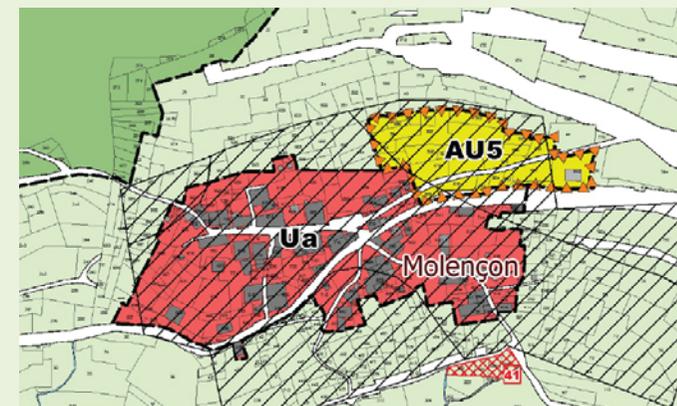
Schéma d'aménagement, exemple d'implantation des constructions



ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION N°4 :

ZONE A NAVES MOLENÇON

- **Commune** : La Léchère
- **Secteur** : Naves Molençon
- **Superficie** : 14 030 m²
- **Zonage** : AU



Orientations :

- **Accès** : Une nouvelle voirie peut être créée en amont des habitations existantes, avec pour point de départ la RD 93. L'accès par l'ouest à cette nouvelle voirie est problématique en raison de la largeur de la voirie au niveau du hameau. Un parking peut être envisagé en contrebas de cette voirie, il serait relié aux habitations par un cheminement doux

- **Espace public** : Création de voirie et cheminement doux

- **Programme** : 8 habitations individuelles (groupées éventuellement), faîtages dans le sens de la pente pour une densité moyenne de 15 log/ha.

- **Caractéristiques spécifiques** : Terrain pentu, voirie étroite sans possibilité d'élargissement (présence de constructions)

Pour s'inscrire dans une réflexion à long terme et permettre la finalisation de la frange amont du hameau, l'aire de retournement de la zone AU, sera réalisée de manière à permettre sa suppression le cas échéant ou son réaménagement en espaces publics.

Exemple d'intégration dans la pente

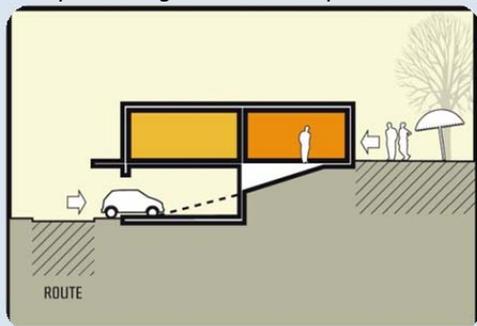


Photo du site



Schéma d'aménagement, exemple d'implantation des constructions



Photo du site





ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION N°6 : **ZONE AU DOUCY STATION**

Situation :

- **Station de sport d'hiver**, directement reliée au Grand Domaine dont Valmorel la Belle (liaison assurée par un TS puis TK)
- **Situation/exposition favorable** : sud
- Plus de 2 000 lits touristiques

Atouts :

- **L'ensemble des activités** (équipements, commerces, arrivée skieur) est concentré autour d'un espace public (la placette)
- **Réseau piéton et automobile bien développé**, dessert toute la station
- **Peu de dispersion** des activités

Difficultés :

- **Equipement TK obsolète**
- **Certains hivers** : enneigement insuffisant, difficulté pour le retour skieur
- **Parc de logements ancien** (+95% est antérieur à 1992), plus adapté à la demande actuelle

Enjeux de développement :

- **Développer la station de façon cohérente**

L'objectif est de densifier le développement de la station pour profiter de la proximité des équipements et optimiser les réseaux

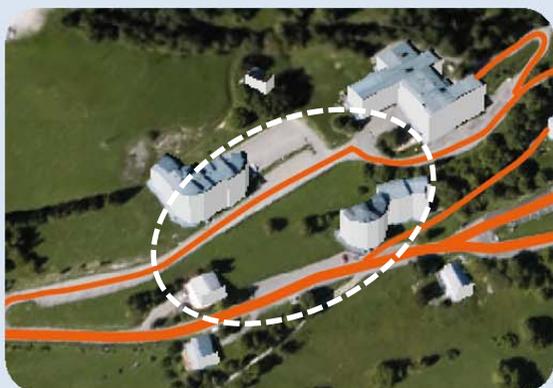
- **Diversifier l'offre de en logements**

L'objectif est de proposer une majorité de lits chauds, en adéquation avec les nouveaux besoins (services en résidences de tourisme, prestations hôtelières, location chalets, piscine d'hiver...)

- **Conforter le maillage viaire et les cheminements piétons**







ZONE AU DOUCY STATION, Terrasses du Morel

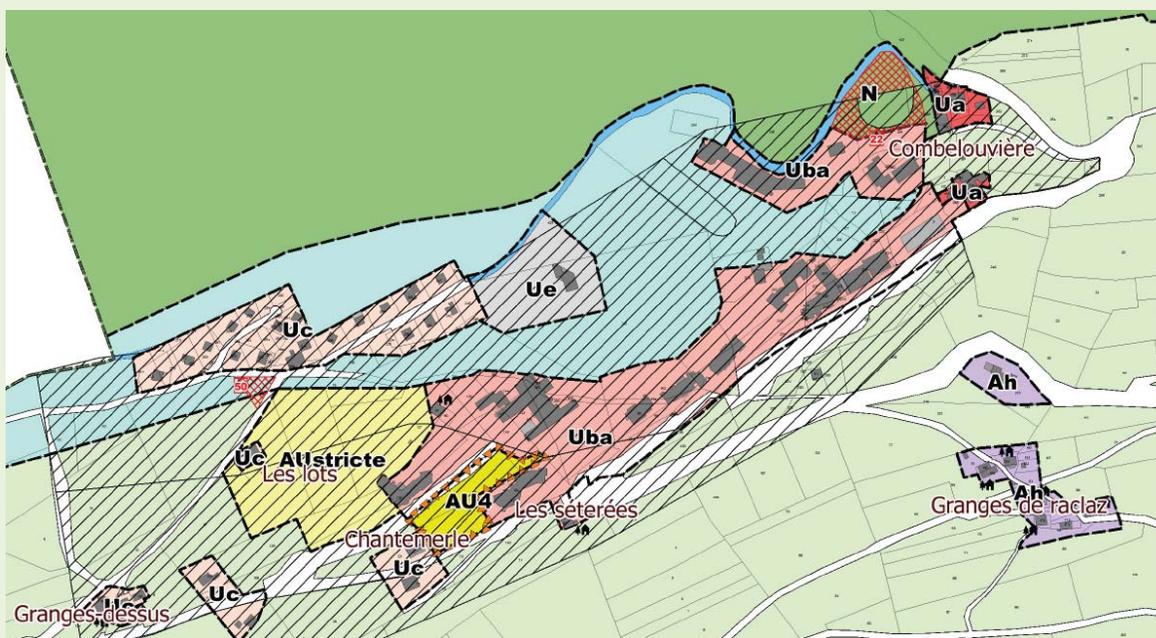
- **Commune** : La Léchère
- **Secteur** : Doucy Combelouvière
- **Zone AU** Les Terrasses du Morel
- **Surface** : 4 103 m²

Secteur propriété de la CCVA
Secteur en entrée de station
Larges vues ouvertes vers la vallée

Orientation :

- Accès direct depuis la voie communale,
- Réalisation d'un bâtiment le long de la route, R+6 environ, dans l'esprit et le prolongement de l'existant,
- Création d'hébergement touristique, avec un potentiel de 37 logements environ, soit 185 lits touristiques.

Schéma d'aménagement, exemple d'implantation des constructions



ZONE AU DOUCY STATION Résumé

Enjeux de développement pour la station de Doucy-Station

